

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Communications professionnelles</b>
<b>Section(s)</b>	- (4 ECTS) Bachelier - Conseiller(e) social(e) Cycle 1 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Laurence REMACLE	60	Année

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Anglais</b>	30h	Laurence REMACLE
<b>Néerlandais</b>	30h	Gladys HARDY

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Anglais</b> : 6h de théorie, 14h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux
<b>Néerlandais</b> : 6h de théorie, 14h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Anglais</b> : Français, Anglais
<b>Néerlandais</b> : Français, Néerlandais

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Maîtriser des notions grammaticales et du vocabulaire ayant trait à la vie courante et aux intérêts particuliers des étudiants

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir une communication professionnelle</li> <li>• Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable</li> <li>• Intégrer et maîtriser les différents aspects de la législation sociale</li> </ul>

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>
- Etre capable de communiquer en langue anglaise dans le contexte quotidien
- Etre capable de communiquer en langue anglaise dans le contexte professionnel
- Etre capable de comprendre des textes généraux et à caractère social, juridique ou économique



### Contenu de l'AA Anglais

les 4 compétences développées sont:

- comprendre des messages oraux
- comprendre des messages écrits
- s'exprimer oralement
- s'exprimer par écrit

### Contenu de l'AA Néerlandais

les 4 compétences développées sont:

- comprendre des messages oraux
- comprendre des messages écrits
- s'exprimer oralement
- s'exprimer par écrit

### Méthodes d'enseignement

**Anglais** : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive

**Néerlandais** : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive

### Supports

**Anglais** : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices

**Néerlandais** : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices

### Ressources bibliographiques de l'AA Anglais

tout support (livres et méthodes pédagogiques, articles de presse, magazines, revues, cd audio, cd ROM, vidéos, etc.) concourrant aux objectifs susmentionnés. Une bibliographie non exhaustive figure dans le syllabus.

### Ressources bibliographiques de l'AA Néerlandais

tout support (livres et méthodes pédagogiques, articles de presse, magazines, revues, cd audio, cd ROM, vidéos, etc.) concourrant aux objectifs susmentionnés. Une bibliographie non exhaustive figure dans le syllabus.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Évaluation avec notes aux AA
<b>Pondérations</b>	Anglais : <b>50%</b> Néerlandais : <b>50%</b>
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Anglais : Français, Anglais Néerlandais : Français, Néerlandais

#### Méthode d'évaluation de l'AA Anglais :

Examen écrit juin (vocabulaire, expression écrite et compréhension à la lecture) 40%  
Examen oral juin (voir thèmes abordés en classe) 30%

Chacun des 2 examens ci-dessus doit obligatoirement être présenté. En cas d'épreuve non-présentée (écrite ou orale), une note de "0" sera attribuée pour l'AA.

Évaluation continue 20% (Non-remédiable en 2e session) : travaux, présentations en classe, devoirs,...

Présence ET participation 10% (Non-remédiable en 2e session)

Si l'étudiant doit représenter cette AA en 2e session, il représentera les parties remédiables pour lesquelles il n'aura pas atteint la note minimale de 10/20.

**Méthode d'évaluation de l'AA Néerlandais :**

Examen écrit juin (vocabulaire, expression écrite et compréhension à la lecture) 40%

Examen oral juin (voir thèmes abordés en classe) 30%

Chacun des 2 examens ci-dessus doit obligatoirement être présenté. En cas d'épreuve non-présentée (écrite ou orale), une note de "0" sera attribuée pour l'AA.

Évaluation continue 20% (Non-remédiable en 2e session) : travaux, présentations en classe, devoirs,...

Présence ET participation 10% (Non-remédiable en 2e session)

Si l'étudiant doit représenter cette AA en 2e session, il représentera les parties remédiables pour lesquelles il n'aura pas atteint la note minimale de 10/20.

Année académique : **2019 - 2020**